

Pays de la Loire, Vendée
Maillé
Bourg (le)
3, 5 et 7 rue de la Poste

Ecole primaire publique, mairie puis bureau de poste, actuellement logements et magasin de commerce

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002462
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école primaire, poste, mairie
Parties constituantes non étudiées : cour, clôture, préau, logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1835, B, 497 ; 2020, B, 833 et 834

Historique

La création de l'école en 1837 et son agrandissement en 1865

La première mention d'une école publique à Maillé remonte au 23 Ventôse an III (13 mars 1795) lorsque sa création est décidée. Bien plus tard, la commune de Maillé entreprend en 1833 de se conformer à la loi Guizot sur l'enseignement primaire qui oblige chaque commune à avoir son école communale. Le curé propose alors de se défaire d'une grange et d'une petite maison attenantes au presbytère (mairie actuelle, Grand rue), et le conseil municipal vote, les 20 septembre et 21 décembre, des réparations à faire à cet endroit. Le 8 septembre 1835, le conseil municipal décide de construire une nouvelle mairie-école sur un terrain communal situé à l'entrée nord-est du bourg. Aucune construction ne figure à cet emplacement sur le plan cadastral de 1835, sinon un fossé en eau qui court le long de la rue en direction de l'est (jusqu'au calvaire actuel). Le conseil municipal précise que les travaux seront en partie financés par une subvention gouvernementale, et par la vente de la coupe de l'herbe sur les marais communaux du Devant et de la Mue. Les travaux sont adjugés le 23 avril 1837 à Caquineau, entrepreneur à Fontenay-le-Comte. La nouvelle école est en simple rez-de-chaussée, avec d'ouest en est, un bureau pour la mairie, le logement de l'instituteur et une petite salle de classe de 8 mètres de long sur 6. L'école est réservée aux garçons et, à partir de 1850, une école pour les filles est tenue par les soeurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie (Mormaison) dans une maison au [3 rue des Loges](#).

En 1864, un projet d'agrandissement est confié à Auguste Garnereau, architecte à Fontenay-le-Comte. Présenté le 8 mai, il prévoit de surélever la mairie et logement d'enseignant d'un étage, d'agrandir vers l'est la salle de classe, et de créer dans son prolongement, toujours à l'est, un préau, des latrines et une cour de récréation. Le logement sera désormais composé de cinq pièces. La nouvelle salle de classe aura une superficie de 110 mètres carrés et une hauteur de 4 mètres, éclairée par 6 fenêtres et une porte vitrée. Le décor de la façade est limitée au strict minimum : l'idée d'un fronton central est écartée. Le 29 janvier 1865, l'inspecteur primaire de Fontenay-le-Comte demande l'agrandissement des fenêtres de la salle de classe : "Il est temps, dit-il, de renoncer à ces fenêtres basses, allongées, placées au haut de murs de 4 mètres, difficiles à ouvrir et donnant à nos classes l'aspect d'une prison". Le projet ainsi amendé et approuvé, les travaux sont adjugés le 11 juin 1865 à François Gesset, entrepreneur à Maillé (celui-là qui a construit le clocher de l'église quelques années plus tôt).

En 1870, l'extrémité est du jardin de l'école est amputée et donnée à la fabrique paroissiale pour ériger le calvaire. Au début des années 1880, la salle de classe est divisée en deux après l'ouverture d'une seconde classe et l'arrivée d'un instituteur adjoint, et les ouvertures sont élargies. Ces derniers travaux grèvent les finances de la commune qui, en 1884, demande l'aide de l'Etat pour acquérir des cartes de géographie, des globes et des tableaux du système métrique.

La querelle autour de l'école des filles (1886-1902)

Les écoles communales de filles et de garçons sont placées dans les années 1880-1890 au cœur d'un bras de fer qui oppose la municipalité à l'Etat, et déchire la population de Maillé en deux camps, l'un conservateur, l'autre anticlérical. S'appuyant sur la nouvelle législation scolaire, notamment la loi du 20 mars 1883 qui oblige les communes à être propriétaires des locaux où se tiennent les écoles, l'Etat entend forcer la municipalité à se doter de sa propre école publique communale de filles, distincte de l'école tenue par les religieuses de Mormaison depuis 1850. Dès 1886, il est question de construire une telle école, ce que rejette le conseil municipal de Maillé. En 1888, celui-ci est mis en demeure par l'Etat de se conformer à la loi, mais la municipalité s'y refuse de nouveau, expliquant qu'elle n'a pas les moyens de cette construction et que les religieuses de Mormaison sont en train de construire leur nouvelle école (actuelle [école Saint-Pient](#)), bien suffisante à ses yeux.

Loin de renoncer, l'Etat diligente en 1889 l'architecte Abel Filuzeau pour réfléchir à la question, tout en bloquant un temps l'ouverture de la nouvelle école des religieuses. Mais les négociations avec les propriétaires des terrains visés échouent, l'un, M. Simonneau exigeant un prix trop élevés, l'autre, René Pierceau, refusant de céder son bien (un terrain à côté du calvaire, rue de la Poste). De même, l'Etat ne parvient pas à convaincre le propriétaire de l'ancienne école des religieuses, 3 rue des Loges, de céder sa maison pour y établir l'école publique communale, tandis qu'une autre maison, proposée par François Benet, s'avère trop proche du port. En juillet 1889, faute d'alternative, l'Etat est contraint d'autoriser l'ouverture de la nouvelle école des religieuses. Le 15 novembre 1889 pourtant, Filuzeau présente son projet de construction d'une école publique de filles dans une maison appartenant à Victor Mounier (actuellement [21 rue Saint-Pient](#)). Un tel projet est rejeté le 23 mars 1890 par le conseil municipal qui, dirigé par le maire conservateur Xavier Pierceau, estime avoir été élu deux ans plus tôt pour s'opposer à toute idée d'école des filles en dehors de celle des religieuses.

Les élections municipales de 1892 changent la donne en portant au pouvoir à Maillé une majorité républicaine et anticléricale, derrière le maire Jean Mousseau. Le 16 juin 1895 puis le 18 août, lors d'une séance houleuse, le conseil municipal vote le transfert de l'école des garçons dans une propriété située au quartier Saint-Nicolas et appartenant aux héritières Simonneau ([2 rue de la Bougraine](#)), et la création d'une école publique de filles dans les locaux jusqu'à présent occupés par l'école des garçons. Le 20 janvier 1896, l'architecte Louis Brochet présente un projet en ce sens. L'Etat, lui, soutient une troisième voie, à savoir l'agrandissement de l'école des garçons et la construction ex-nihilo d'une école des filles. Mais les élections municipales de mai 1896 ramènent une majorité conservatrice, avec Théophile Simonneau comme maire. Dès le 20 juin, celui-ci présente et soutient auprès du préfet une pétition d'habitants contre le projet Brochet, tout en réclamant l'ouverture d'une école publique annexe à la Grande Bernegoue (demande déjà formulée en 1882).

Le décès prématuré de l'institutrice adjointe de l'école des religieuses, soeur Marie Eléonore, le 11 décembre 1896, laissant seule l'institutrice, âgée et malade, est l'occasion pour l'Etat de reprendre l'offensive. Un arrêté préfectoral du 24 septembre 1897 laïcise l'école communale des filles qui est donc retirée aux religieuses, désormais à la tête d'une école privée. Le 4 octobre, en attendant la construction de bâtiments dédiés, la nouvelle école publique des filles, dirigée par une institutrice laïque, Mlle Coirier, s'installe provisoirement dans la propriété Simonneau, acquise grâce au soutien financier de pères de familles anticléricaux, et la commune doit récupérer le mobilier scolaire qui se trouve dans l'école des religieuses.

Les discussions, souvent animées, se poursuivent ensuite autour de la localisation définitive de l'école des filles. La propriété Simonneau, dans laquelle elle est provisoirement établie, étant trop proche du cimetière, le conseil municipal émet sa préférence pour un terrain situé en face de la mairie-école des garçons, au sud de la rue. Ce terrain, appartenant à François Gousseau et son épouse Marie-Louise Babin (qui habitent au [1 rue de la Poste](#)), servirait à construire une nouvelle école de garçons, l'école des filles étant finalement installée dans les locaux de celle-ci (tel que l'Etat le proposait en 1896, ce à quoi la municipalité s'était pourtant opposée !). Mais l'Etat juge le terrain Gousseau trop petit et trop proche des marais. Les discussions avec les époux Gousseau puis avec Marie-Louise Simonneau épouse Chesseboeuf qui, entre-temps, a racheté le terrain, s'éternisent donc et ce n'est qu'en 1902 que la nouvelle école des garçons est construite au sud de la rue, laissant ses anciens locaux à l'école des filles.

De la mairie au bureau de poste

Une école enfantine (ou maternelle) annexée à l'école des filles, est créée en 1905. En 1907, la mairie est transférée dans l'ancien [presbytère](#), situé Grand rue. Ses locaux sont transformés en logement pour l'institutrice adjointe, puis en bureau de poste sur décision du conseil municipal du 25 septembre 1921, et à la suite d'un arrêté ministériel du 9 août 1921 créant un établissement de facteur-receveur à Maillé. Le 10 septembre 1922, Gustave Grimaud, entrepreneur à Bouillé-Courdault, présente le devis de réaménagement de l'ancienne mairie en "hôtel des postes, avec logement pour le facteur-receveur. Il propose, au rez-de-chaussée, une salle d'attente, un bureau, une cuisine, une buanderie, un cellier et des toilettes ; et à l'étage, un appartement composé de trois chambres. Le marché des travaux est passé le 28 décembre 1922 avec Henri Sacré, entrepreneur à Maillé, et le bail de location est signé avec l'administration des Postes le 16 novembre 1923.

L'école devient mixte en 1963 et est alors rassemblée dans l'école des garçons. Les anciennes poste et école sont réaménagées en logements en 1999, et l'ancien préau est transformé en un magasin en 2016 (brasserie la Cibulle).

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Caquineau (entrepreneur de maçonnerie, attribution par source), Auguste Garnereau (architecte, attribution par source), François Gesset (entrepreneur de maçonnerie, attribution par source), Gustave Grimaud (entrepreneur de maçonnerie, attribution par source)

Description

L'ancienne école, mairie et bureau de poste se trouve dans la partie nord-est du bourg. Ses bâtiments sont alignés le long de la rue de la Poste, un de ses principaux axes. Elle comprend, d'ouest en est, un corps de bâtiment à un étage (ancienne mairie puis bureau de poste à gauche, ancien logement d'enseignants à droite, au centre de l'ensemble), puis un autre en simple rez-de-chaussée (ancienne salle de classe), et enfin un ancien préau devenu magasin de commerce. La façade du corps principal, à un étage, présente cinq travées d'ouvertures et six baies au rez-de-chaussée. Elle est sobrement marquée à l'horizontal par un bandeau mouluré, seul élément de décor avec la corniche, elle aussi moulurée, et les appuis des baies, saillants. Deux chaînages en pierre scandent la façade à la verticale.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85 ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 409. **1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.**
- **AD85 ; 1 O 410. 1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 410. **1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.**
- **AD85 ; 1 O 960. 1900-1937 : commune de Maillé, police municipale, revenus finances, édifices et services publics (haras, bâtiments communaux, bascule publique, place publique, poste, église), inondation des marais.**
Archives départementales de la Vendée, La Roche-sur-Yon. 1 O 960. **1900-1937 : commune de Maillé, police municipale, revenus finances, édifices et services publics (haras, bâtiments communaux, bascule publique, place publique, poste, église), inondation des marais.**
- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 1460 à 1465, 3578, 3579 (complétés par les registres conservés en mairie). **1836-1914 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Maillé.**
- **AD85 ; 1 T 472. 1882-1907 : écoles primaires de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée. 1 T 472. **1882-1907 : écoles primaires de Maillé.**
- **AD85 ; 1 T 1849. 1817-1939 : fonctionnement des écoles primaires de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 T 1849. **1817-1939 : fonctionnement des écoles primaires de Maillé.**

- **AM Maillé ; 1 D 1 à 15. Registres des délibérations du conseil municipal depuis 1821.**
Archives municipales de Maillé ; 1 D 1 à 15. **Registres des délibérations du conseil municipal depuis 1821.**
- **AM Maillé ; 3 M 1. 1922-1937 : création et location du bureau de poste.**
Archives municipales de Maillé ; 3 M 1. **1922-1937 : création et location du bureau de poste.**
- **AM Maillé ; 7 M 1. 1864-1867 : agrandissement de l'école publique de garçons.**
Archives municipales de Maillé ; 7 M 1. **1864-1867 : agrandissement de l'école publique de garçons.**
- **AM Maillé ; 7 M 2. 1894-1902 : création et implantation d'une école publique de filles, construction d'une nouvelle école de garçons.**
Archives municipales de Maillé ; 7 M 2. **1894-1902 : création et implantation d'une école publique de filles, construction d'une nouvelle école de garçons.**
- **AM Maillé ; 7 M 6. 1998 : désaffectation des locaux scolaires.**
Archives municipales de Maillé ; 7 M 6. **1998 : désaffectation des locaux scolaires.**
- **AM Maillé ; 14 M 1. 1999 : aménagement de logements dans l'ancienne mairie-école-bureau de poste.**
Archives municipales de Maillé ; 14 M 1. **1999 : aménagement de logements dans l'ancienne mairie-école-bureau de poste.**

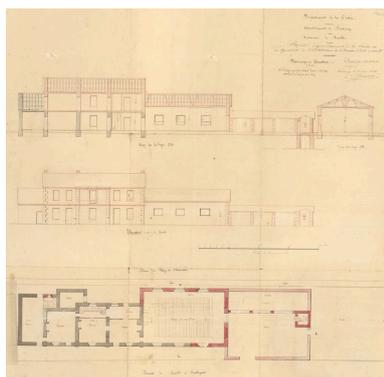
Documents figurés

- **Plan cadastral de Maillé, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 132 ; complété par l'exemplaire conservé en mairie).

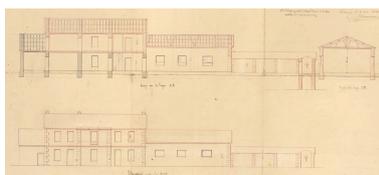
Bibliographie

- AILLERY, E., abbé. **Chroniques paroissiales**, tome 5, 1903-1904, p. 441-553 (Maillé).
p. 511

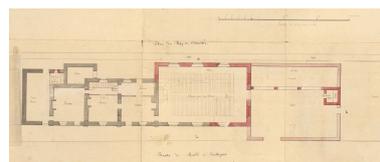
Illustrations



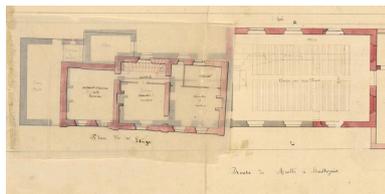
Projet d'agrandissement de l'école de Maillé par Auguste Garnereau, 8 mai 1864.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501512NUCA



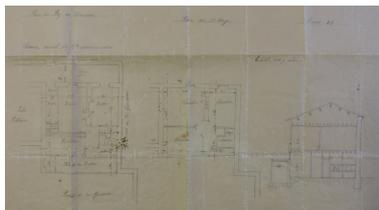
Projet d'agrandissement de l'école de Maillé par Auguste Garnereau, 8 mai 1864 : coupe transversale et élévation.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501513NUCA



Projet d'agrandissement de l'école de Maillé par Auguste Garnereau, 8 mai 1864 : plan du rez-de-chaussée.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501514NUCA



Projet d'agrandissement de l'école de Maillé par Auguste Garnereau, 8 mai 1864 : plan du premier étage. Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501515NUCA



Projet d'aménagement d'un hôtel des postes à Maillé, par Gustave Grimaud, 10 septembre 1922 : plans et coupe. Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501539NUCA



L'école, à gauche, vue depuis l'ouest vers 1930. Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501378NUCA



L'ancienne école vue depuis le sud-ouest. Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500144NUCA



L'ancienne école vue depuis le sud-est. Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500145NUCA

Dossiers liés

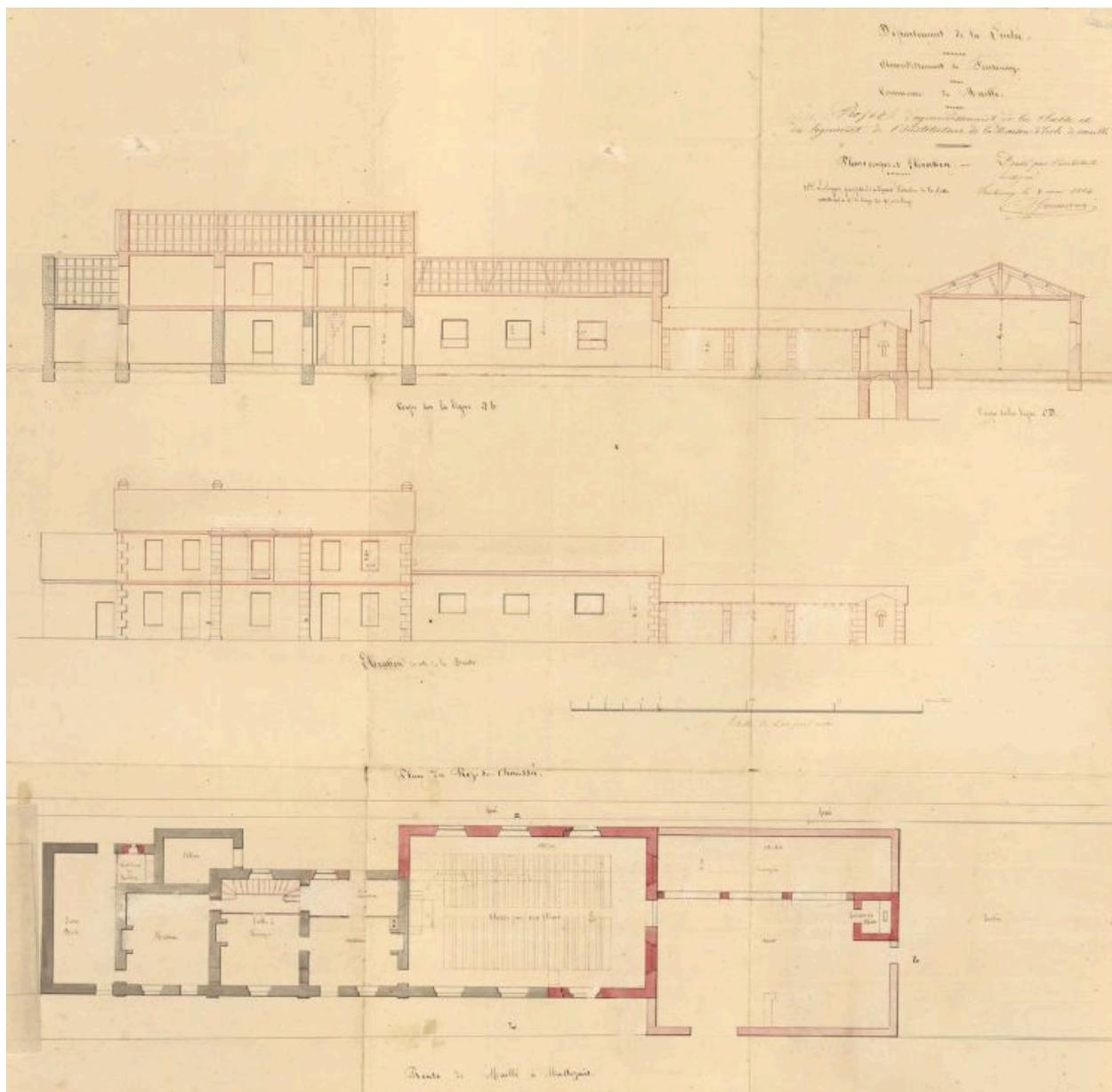
Dossiers de synthèse :

Maillé : présentation de la commune (IA85002444) Pays de la Loire, Vendée, Maillé

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Projet d'agrandissement de l'école de Maillé par Auguste Garnereau, 8 mai 1864.

Référence du document reproduit :

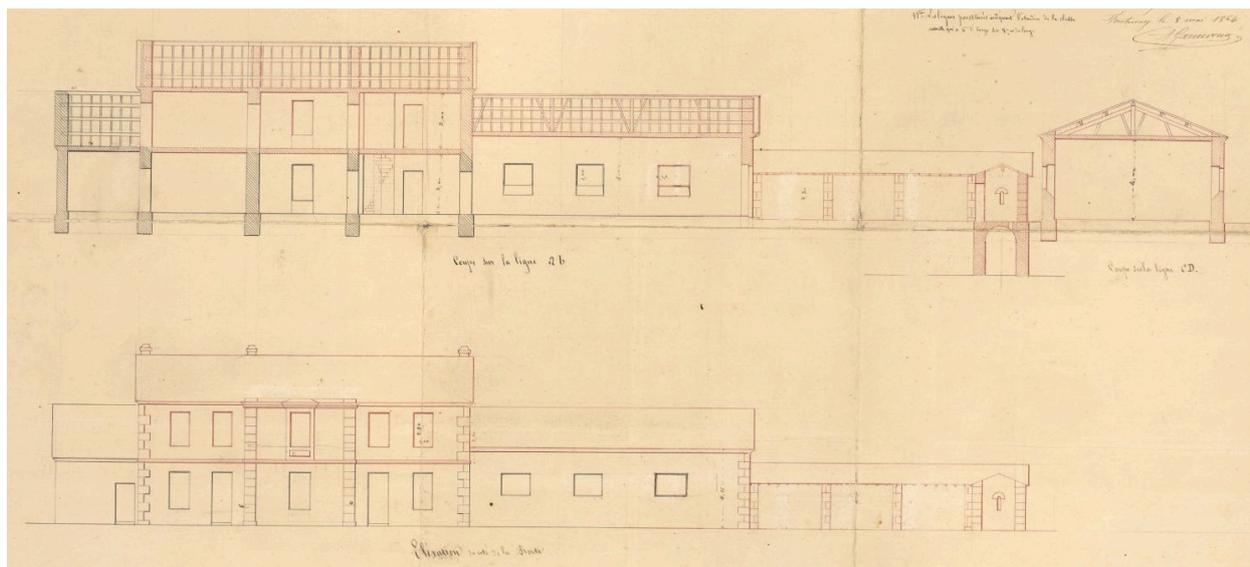
- **AD85 ; 1 O 410. 1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 410. 1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.

IVR52_20218501512NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet d'agrandissement de l'école de Maillé par Auguste Garnereau, 8 mai 1864 : coupe transversale et élévation.

Référence du document reproduit :

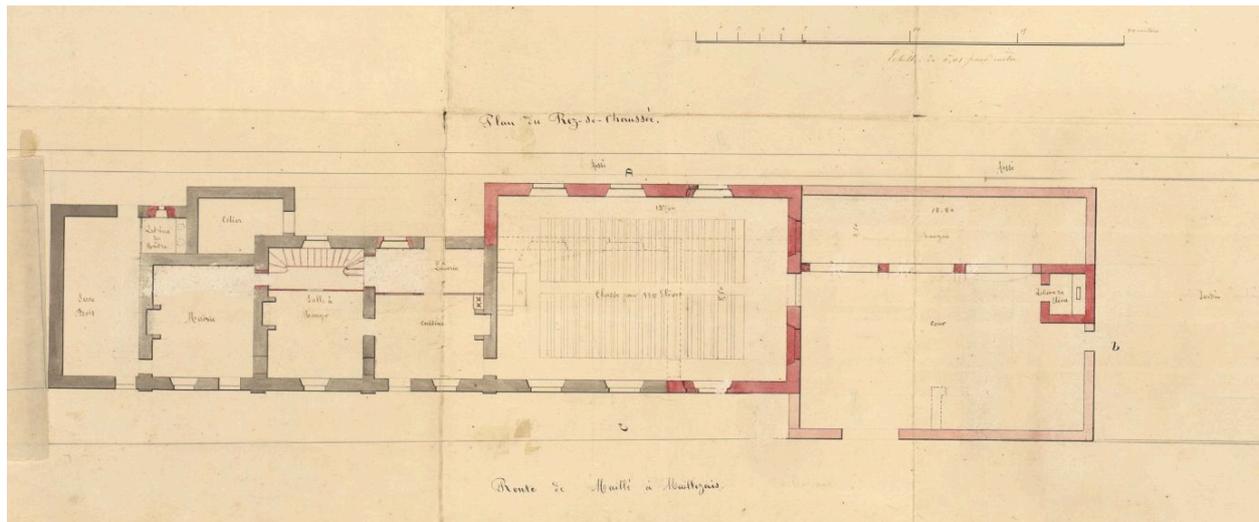
- **AD85 ; 1 O 410. 1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 410. 1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.

IVR52_20218501513NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet d'agrandissement de l'école de Maillé par Auguste Garnereau, 8 mai 1864 : plan du rez-de-chaussée.

Référence du document reproduit :

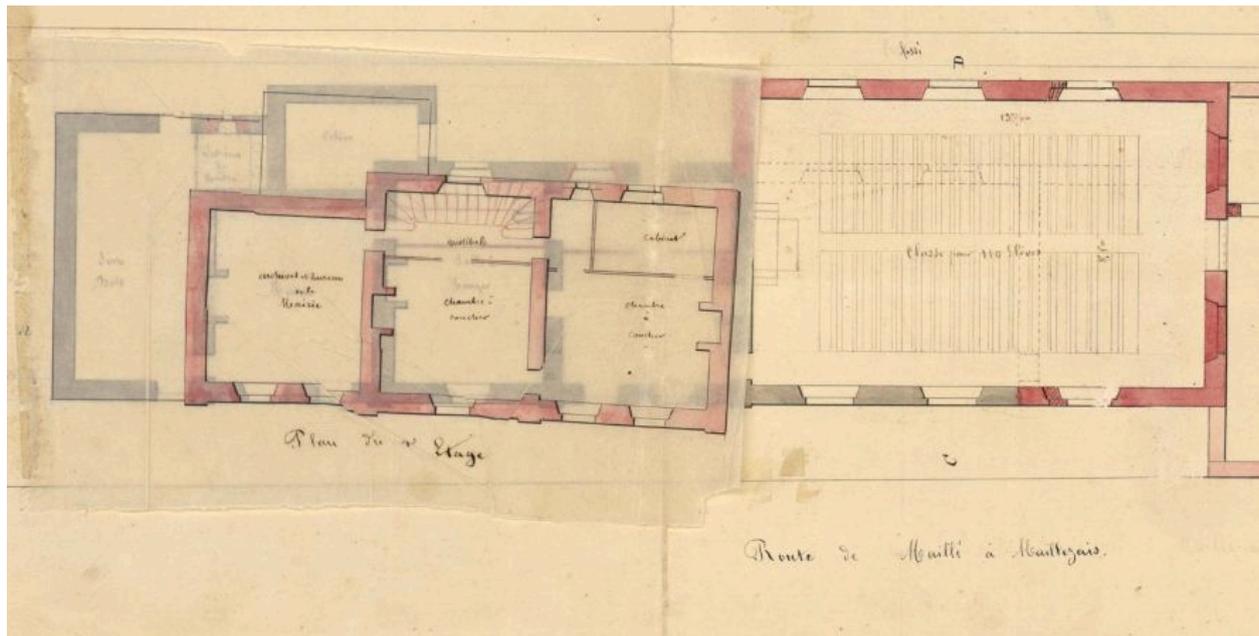
- **AD85 ; 1 O 410. 1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 410. 1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.

IVR52_20218501514NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet d'agrandissement de l'école de Maillé par Auguste Garnereau, 8 mai 1864 : plan du premier étage.

Référence du document reproduit :

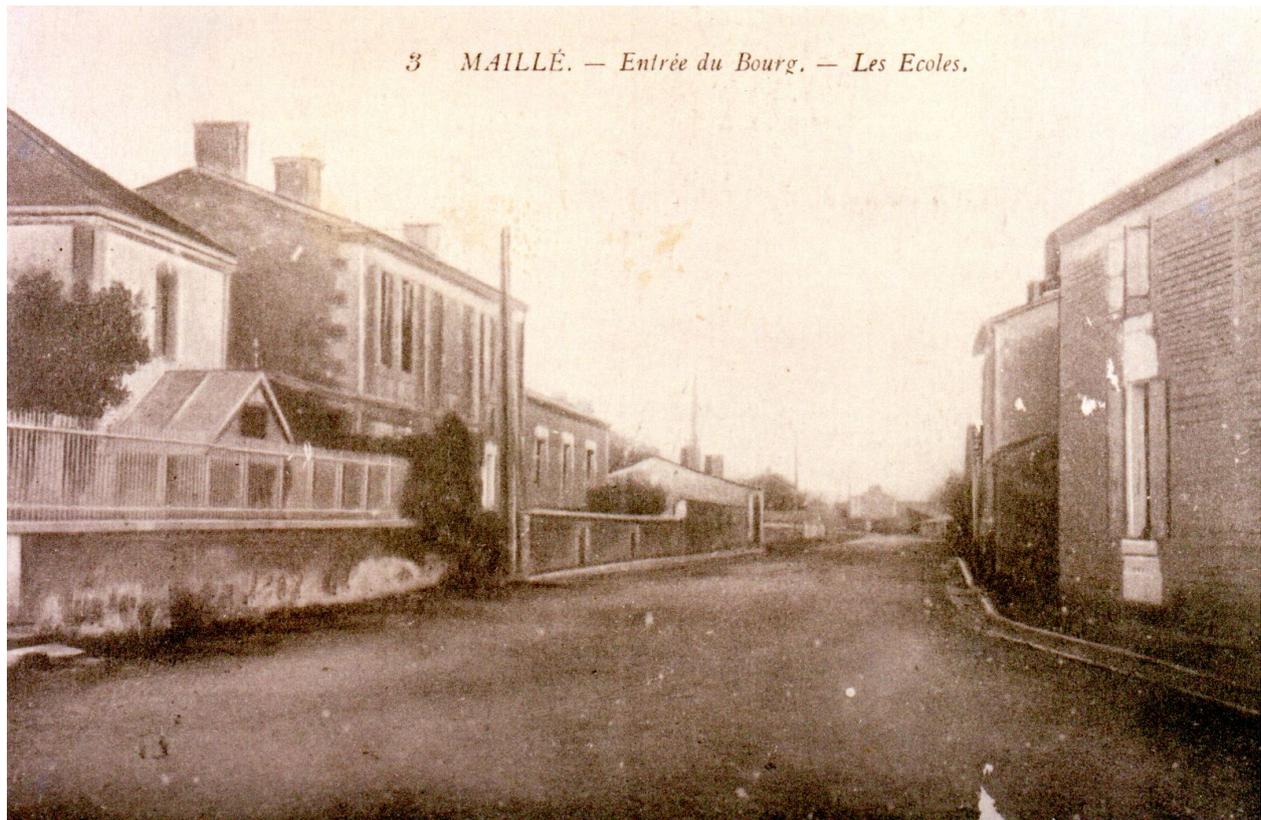
- **AD85 ; 1 O 410. 1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 410. 1836-1906 : construction et travaux aux écoles de Maillé.

IVR52_20218501515NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'école, à gauche, vue depuis l'ouest vers 1930.

Référence du document reproduit :

- **Informations et documentation fournies par M. Hubert Joyeux, Maillé.**
Informations et documentation fournies par M. Hubert Joyeux, Maillé.

IVR52_20218501378NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne école vue depuis le sud-ouest.

IVR52_20218500144NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne école vue depuis le sud-est.

IVR52_20218500145NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation